

**M. l'Orateur:** Honorables députés, je tiens à vous exprimer mes humbles remerciements pour le grand honneur que vous m'avez fait en me choisissant pour présider vos délibérations.

J'ai été profondément touché des bonnes paroles que le premier ministre (M. Pearson) a eues à mon endroit lorsqu'il a proposé mon nom. Mais permettez-moi de faire une brève digression pour rendre hommage au chef de l'opposition (M. Diefenbaker). Durant les cinq dernières années, en tant que président du comité permanent des comptes publics, j'ai fort apprécié l'amitié sincère que le député m'a témoignée et l'appui qu'il m'a donné en tout temps, mais surtout en nombre d'occasions où j'en avais grand besoin. Je tiens à lui rendre un hommage public à ce sujet et à le remercier de son amabilité et de sa confiance.

Je remercie également le chef du Crédit social et celui du Nouveau parti démocratique d'avoir bien voulu appuyer ma candidature, de même que le comotionnaire, le ministre de la Justice (M. Chevrier). Je sais gré aussi aux autres honorables députés de leurs bonnes remarques. J'espère être à la hauteur de la situation et ne pas trahir votre confiance.

Je me ferai un devoir de sauvegarder les grandes traditions de cette illustre assemblée, de préserver le décorum et de maintenir l'ordre au cours de nos délibérations et, surtout, de protéger avec justice et impartialité les droits de tous les députés. Je vous demanderais d'être patient et de me prêter votre concours; je prie la Providence de m'éclairer afin que je puisse être juste envers tous les honorables députés dont je suis le serviteur.

*(Texte)*

Honorables membres de la Chambre des communes, je vous remercie bien sincèrement de l'honneur que vous me faites et de la grande marque d'estime et de confiance que vous me témoignez. C'est en toute humilité que je reconnais n'avoir pas les qualités que, dans votre indulgence, vous avez bien voulu m'attribuer. Je m'efforcerai cependant, en toutes circonstances, d'agir avec la dignité, la fermeté et l'impartialité dont ont fait preuve mes prédécesseurs à ce fauteuil.

Je ne saurais oublier que le fruit de la liberté a, pour ainsi dire, mûri au soleil de la tradition dans le jardin fleuri de la procédure parlementaire dont l'origine remonte à la monarchie anglo-normande. Héritage de nos ancêtres communs, la dualité de langue et de culture qui découle naturellement et normalement de cette tradition et de cette liberté, n'est nulle part plus en évidence qu'au Parlement du Canada; bien plus, nous devons nous souvenir aussi qu'elle est inscrite à jamais dans notre constitution.

Pour l'avenir, j'espère bien sincèrement qu'avec votre coopération, je saurai maintenir en cette Chambre le décorum, les droits et privilèges que nous devons à notre maître, le passé.

Honorables membres de la Chambre des communes, encore une fois, je vous remercie du plus profond de mon cœur.

*(Traduction)*

#### SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, avant de formuler la proposition qu'il m'incombe de faire, je tiens à vous féliciter de votre élection au poste d'Orateur. Je ne doute pas que la façon dont vous vous acquitterez de votre tâche plaidera encore en faveur de la permanence de la fonction d'Orateur, solution que mon honorable vis-à-vis a évoquée et si fortement préconisée. C'est une question qu'il y aura lieu de faire examiner par le comité du Règlement que la Chambre devra instituer sans trop de retard. Mais je ne puis vous laisser espérer que mon gouvernement vous exemptera de l'impôt sur le revenu, étant donné l'énorme déficit dont la Chambre a hérité du régime précédent.

Monsieur l'Orateur, je crois que la séance devrait maintenant être suspendue jusqu'à trois heures cet après-midi.

**M. l'Orateur:** La Chambre vient d'entendre la proposition du premier ministre, à savoir que la séance soit suspendue pour reprendre à trois heures cet après-midi. La Chambre approuve-t-elle cette proposition?

**Des voix:** Oui!

**M. l'Orateur:** Je déclare la séance suspendue jusqu'à l'appel de la cloche à trois heures cet après-midi.

(La séance, levée à 11 heures 35 minutes du matin, est reprise à trois heures de l'après-midi.)

#### Reprise de la séance

#### OUVERTURE DE LA SESSION

**M. l'Orateur** donne lecture d'une communication du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada sera présent à la salle des séances du Sénat, à trois heures, cet après-midi, pour procéder à l'ouverture officielle de la session du Parlement fédéral.